



## OBJECTIFS

- Le bilan de compétences a pour objectif de permettre à une personne active de faire le point sur ses compétences, de mieux les connaître en vue de construire un projet personnel ou professionnel tout en clarifiant les moyens et étapes pour le réaliser.
- Notre démarche consiste à placer la personne au cœur d'une démarche de réflexion en la rendant active dans la gestion de ses compétences, la conduisant à faire le meilleur choix pour elle en fonction de son potentiel et de ses motivations, dans le cadre d'une démarche volontaire et individuelle.



## PROFILS

Toute personne souhaitant faire un point sur l'ensemble de sa carrière pour anticiper son avenir professionnel et le construire dans une démarche volontaire



## PRÉREQUIS

Aucun



## DURÉE

24 heures



## COMPÉTENCES VISÉES

- Capacité à se projeter positivement dans sa carrière



## LES ATOUTS DE CETTE FORMATION

- Une approche qualitative du bilan par un temps d'échange et de construction du projet avec un consultant spécialisé, représentant 100% de la durée indiquée
- Remise d'un plan de préconisation
- Valorecia s'adapte totalement à votre profil, à votre secteur d'activité, à vos besoins. Nous vous proposons un accompagnement haut de gamme, sur mesure et personnalisé, réalisé par un consultant expert, en vue de co-construire la réussite de votre projet.

## PHASE PRÉLIMINAIRE

### Introduction :

Cette première étape est destinée à faire connaissance et à recueillir l'ensemble des éléments de contexte et confirmer votre engagement dans la démarche

Nous pourrions ensuite définir et analyser plus précisément la nature de vos besoins, et vous informer des conditions de déroulement du bilan de compétences, ainsi que des méthodes et techniques mises en œuvre.

La définition des objectifs est un moment important car elle vient orienter l'accompagnement :

Quels objectifs poursuivez-vous en faisant votre Bilan De Compétences ?

Qu'avez-vous envie de clarifier ?

Qu'avez-vous envie de résoudre ?

Qu'avez-vous envie d'obtenir ?

Quelles sont les questions que vous vous posez ?

Quelles sont vos craintes ou vos doutes ?

C'est pourquoi, nous sommes là pour vous aider à les définir et à les préciser.

## PHASE D'INVESTIGATION

Cette phase d'investigation est pluridimensionnelle, car elle permet de réaliser un tour d'horizon complet de votre parcours, de votre personnalité, de vos qualités, de vos expériences, de vos compétences et de votre système de valeur.

Retrouver qui vous êtes : le bilan permet d'élargir votre champ de vision, au-delà du quotidien et de vous libérer de la situation professionnelle actuelle dans laquelle vous êtes afin de vous retrouver en tant qu'individu, dans vos pleins potentiels.

### Identifier vos compétences : savoir, savoir-faire et savoir être (tests à compléter)

Analyser votre trajectoire professionnelle : changer d'image, trouver son fil d'Ariane, l'analyse de l'activité actuelle par l'efficacité et le plaisir, vos activités extra-professionnelles,

Vos connaissances et savoir-faire : disciplines, techniques, méthodes, outils, procédés, métiers, environnements, formation, parcours, centres d'intérêts, expertise, dominantes, ...

L'adéquation au contexte professionnel

### Que dire de votre personnalité ?

Votre style de raisonnement, de pensée

Vos modes relationnels (Profeel, assertivité, 360°, tests à compléter) : vos comportements, votre gestion des conflits, votre rapport à la hiérarchie, vos relations avec [votre] [l']équipe

De quoi avez-vous envie ?

Les éléments de motivation :

✓ Quels sont vos désirs ? Les définir, les formuler, leurs bienfaits

✓ Quels sont vos autres souhaits ?

✓ Quel est votre moteur ?

Vos sources de plaisir, de satisfaction,

Vos besoins

Vos priorités

Que voulez-vous changer ? Jusqu'où ?

## PHASE DE CONCLUSION

Votre projet et vos axes d'évolution : par vos motivations ou par vos compétences

Quelle est votre identité professionnelle ?

Entre désir et réalité

Se préparer au changement

Et maintenant réussir : plan d'actions

Rédaction du document de synthèse\*

- Les résultats du bilan de compétences sont transmis à la personne concernée et à elle seule.